



Expresso

l'info rapide

Vendredi 5 février 2010

Je Clique!

www.cgt-bnpparibas.fr

DISCRIMINATION

CAS TRÈS PARTICULIER

Recevez **Expresso**
au bureau
ou
à domicile

Envoyez un lotus "OK pour recevoir Expresso" avec l'adresse de réception à
PARIS IRP CGT DELEGATION NATIONALE@BNPPARIBAS

La HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) a épinglé notre établissement pour avoir entravé le déroulement de carrière d'une de nos collègues.

Occupant un poste d'analyste financier puis de chargée d'affaires, notre collègue a enchaîné des congés maternité et parentaux. Lors de sa reprise d'activité à temps partiel, à rémunération identique à celle de son arrêt, sans prise en compte de l'inflation, elle a dû quitter son domaine d'expertise. Elle n'a pas retrouvé ses anciennes fonctions ni un métier adapté à son profil. Sa carrière en a été ralentie.

Dans un jugement de 2006, le tribunal des Prud'hommes avait estimé que la salariée n'avait pas subi de préjudice dans le déroulement de sa carrière.

Dans une délibération rendue le 14 décembre 2009, la Halde considère que la même salariée est victime "d'inégalités de traitement fondées sur le sexe, la grossesse et la situation de famille" et a transmis ses observations à la Cour d'Appel de Paris qui a examiné cette affaire le 11 janvier.

En fait il ne s'agit pas de cas particulier puisque la Cour d'Appel de Paris a déjà lourdement condamné BNP Paribas dans deux affaires similaires où nos collègues avaient bénéficié de l'assistance de la CGT.

Délégation Nationale CGT BNP Paribas
CSD 05F1 - 32 rue de Clignancourt 75018 Paris

Se défendre au présent, agir pour l'avenir
Prendre sa place à la CGT BNP Paribas

Je souhaite prendre contact avec la CGT BNP Paribas

Nom :

Prénom :

Affectation :

Téléphone :

Remettre à un militant CGT ou faire parvenir à la Délégation Nationale CGT BNPP